

# A QUI S'ADRESSE-T-ON ?

## Toute structure souhaitant s'investir dans la campagne Mois sans tabac

Les services hospitaliers, les établissements médico-sociaux, les associations, les collectivités territoriales (Dispositifs d'appui à la coordination, Contrats Locaux de Santé ...), les Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), les entreprises, la médecine du travail, les structures référentes pour des publics spécifiques (Protection Judiciaire de la Jeunesse, Universités ...).

## LES PUBLICS PRIORITAIRES

Personnes en situation de précarité, femmes enceintes, personnes sous-main de justice, étudiants, personnes éloignées des dispositifs de prévention...

## LES OUTILS TABAC INFO SERVICE

**39 89**

De 8h à 20h du lundi au samedi  
(service gratuit + prix d'un appel)  
Suivi gratuit via des RDV  
téléphoniques avec un  
tabacologue.



### Les kits d'aide à l'arrêt

Pour préparer et soutenir les  
fumeurs à l'arrêt du tabac :  
**#MoisSansTabac**  
**Le Programme.**



### Site internet

Conseils pour arrêter de fumer,  
stratégies, témoignages et  
réponses des tabacologues.



### Application mobile Tabac info service

E-coaching personnalisé.  
Espace de suivi quotidien de  
l'arrêt avec affichage des  
bénéfices en direct (sur la santé  
et financiers).



**En savoir plus :** [www.tabac-info-service.fr](http://www.tabac-info-service.fr)